

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:

Hydroxyde de sodium 0,1 N

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:

Aucun

USAGE RECOMMANDÉ:

Réactif de laboratoire

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

Aucun connu

IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

Di-Corp

8750-53 Ave

Edmonton, AB T6E 5G2

780-440-4923

780-468-4064

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: (24 hr)

NUMÉRO D'URGENCE DE TRANSPORT :

1-888-CANUTEC (226-8832), 613-996-6666 ou * 666 sur un téléphone cellulaire

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Irritation cutanée - Catégorie 2

Dommage / irritation des yeux - Catégorie 2

SYMBOLE DE DANGER:



MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION

MENTION DE DANGER:

Cause une irritation de la peau et des yeux.

PREVENTION

Se laver les mains, le visage et la peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection, des vêtements, une protection des yeux et du visage lors de la manipulation.

RESPONSE

CONSEIL DE PRUDENCE:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

AUTRES DANGERS:

Indisponible

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE

Hydroxyde de sodium

Propylène glycol

NUMÉRO DE CAS

1310-73-3

57-55-6

CONCENTRATION

0,8% (p/v)

20% (v/v)

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

Retirer le plus rapidement possible les vêtements, les chaussures et les articles en cuir contaminés (p. Ex., Bracelets de montre, ceintures). Tamponnez rapidement et doucement ou éliminez l'excès de produit chimique. Rincer immédiatement avec de l'eau tiède coulant doucement pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste ou si des brûlures chimiques se développent, consulter un médecin lorsque le rinçage est terminé.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec de l'eau tiède coulant doucement pendant au moins 15 minutes. Tenez les paupières ouvertes pour assurer un rinçage complet. Une solution saline neutre peut être utilisée dès qu'elle est disponible. Obtenir des soins médicaux lorsque le rinçage est terminé et qu'aucune autre irritation n'est ressentie, ou des dommages permanents peuvent en résulter.

INGESTION:

Rincez la bouche. Ne pas faire vomir. Obtenir des soins médicaux immédiats. En cas de vomissements spontanés, garder la tête au-dessous des hanches pour éviter l'aspiration du vomi dans les poumons; Rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler si le patient est inconscient, perd rapidement conscience ou convulse.

INHALATION:

En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais et garder la respiration confortable. Obtenir des soins médicaux immédiats. Si la victime ne respire pas, si la respiration est irrégulière ou si un arrêt respiratoire survient, fournir de la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

Cause une irritation de la peau et des yeux.

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE

MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

Les premiers soins immédiats ou des soins médicaux sont nécessaires pour réduire le risque de blessure permanente due au contact avec les yeux ou le contact avec la peau.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:

Utiliser un support approprié pour l'emballage et les matériaux environnants.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:

Pas d'information disponible.

DANGERS SPÉCIFIQUES:

Aucun connu.

PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:

Indisponible.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET

Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

Déplacez les contenants de la zone d'incendie, ou refroidissez avec de l'eau pulvérisée, si possible.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Utilisez un équipement de sécurité approprié.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Absorber les déversements avec un matériau absorbant incombustible. Recueillir dans des récipients appropriés pour l'élimination. Rincer soigneusement la zone de déversement avec de l'eau.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Pratiquez la prudence raisonnable et la propreté personnelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit bien ventilé.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des matériaux incompatibles. Garder les contenants hermétiquement fermés et loin des sources de chaleur en tout temps.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

NOM CHIMIQUE

Hydroxyde de sodium
Propylène glycol

LIMITS D'EXPOSITION

ACGIH TLV-TWA = 2 mg/m³
WEEL TWA = 10 mg / m³ (moyenne pondérée sur 8 heures)

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS:

Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Si les activités des utilisateurs génèrent des vapeurs ou des brouillards, utilisent une enceinte de processus, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles techniques permettant de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites. Assurez-vous que l'équipement de ventilation est résistant à la corrosion et séparé des autres systèmes de ventilation par aspiration.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Si des vapeurs ou du brouillard sont générés pendant l'utilisation, un respirateur ou un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH peut être nécessaire.

PROTECTION DE LA PEAU:

Gantelets en caoutchouc recommandés.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques. NE portez PAS de lentilles de contact.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:

Des vêtements de protection requis pour empêcher le contact. Assurez-vous que la station de lavage des yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Liquide incolore clair
ODEUR:	Inodore
SEUIL OLFACTIF:	Indisponible
pH:	~13
POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:	<-5°C
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:	>100°C
POINT D'ÉCLAIR:	N'est pas applicable
TAUX D'ÉVAPORATION:	Indisponible
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):	N'est pas applicable
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	N'est pas applicable
TENSION DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ RELATIVE:	>1.0
SOLUBILITÉ:	Miscible dans l'eau
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	N'est pas applicable
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	Indisponible
VISCOSITÉ:	Indisponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Indisponible.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Aucun connu.
CONDITIONS À ÉVITER:	Éviter le contact avec des matériaux incompatibles. Réagit avec les métaux communs pour produire de l'hydrogène.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Acides forts, oxydants forts et matières réactives à l'eau.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Indisponible

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT: ATE DL50 orale > 2000 mg/kg

TOXICITÉ DES COMPOSANTS

NOM CHEMIQUE	DL50 ORAL	DL50 DERMAL	CL50 INHALATION
Hydroxyde de sodium	Indisponible	Indisponible	Indisponible
Propylène glycol	20 g/kg (rat)	20800 mg/kg (lapin)	Indisponible

CONTACT AVEC LE PEAU:	Peut causer des brûlures, une irritation, des rougeurs et des démangeaisons. Les effets peuvent être retardés.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Peut causer une irritation grave avec une lésion de la cornée et entraîner une déficience visuelle permanente.
INGESTION:	Peut causer des brûlures à la bouche, au pharynx et aux tissus gastro-intestinaux. Peut causer des douleurs, vomissements, diarrhée, douleurs abdominales, inflammation du larynx, lésions étendues ou perforation de l'œsophage
INHALATION:	Pas une voie d'exposition attendue. L'inhalation de vapeurs ou de brouillard peut provoquer une irritation ou des brûlures au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure sensation de brûlure, toux, laryngite, dyspnée, mal de tête, nausée et vomissement. Peut causer une lésion pulmonaire retardée.
CARCINOGENICITÉ:	Les ingrédients de ce produit ne sont pas connus pour être cancérigènes.
TERATOGENICITY:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:	Pas d'information disponible.
MUTAGÉNÉCITÉ:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ CHRONIQUE:	Pas d'information disponible.
EFFETS DES ORGANES CIBLES:	Indisponible.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ: Aucune information sur le produit disponible.

ÉCOTOXICITÉ DES COMPOSANTS

NOM CHEMIQUE	CL50 (poisson d'eau douce)	CE50 (algues)	EC50 (puce d'eau)
Hydroxyde de sodium	45,4 mg/L/96 h (oncorhynchus mykiss)	Indisponible	Indisponible
Propylène glycol	41-47 mL/L/96 hr (oncohynchus mykiss)	19000 mg/L/96 hr (pseudokirchneriella subcapitata)	>10000 mg/L/24 hr (daphnia magna)

PERSISTANCE ET DEGRADATION: Indisponible

POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:	Indisponible
MOBILITÉ DANS LE SOL:	Indisponible
AUTRES EFFETS NOCIFS:	Indisponible

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Les contenants vides, qui n'ont pas été nettoyés et purgés, contiennent des matières résiduelles dangereuses et doivent être recyclés ou éliminés conformément à la réglementation locale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG :	Non réglementé
DOT :	Non réglementé
IATA :	Non réglementé
IMDG :	Non réglementé
NUMERO ONU:	N'est pas applicable
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	N'est pas applicable
CLASS DE DANGER:	N'est pas applicable
GROUPE D'EMBALLAGE:	N'est pas applicable
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	N'est pas applicable
TRANSPORT EN VRAC:	N'est pas applicable
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	N'est pas applicable

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:	Tous les ingrédients sont listés sur la DSL.
CLASS DE SIMDUT 1988:	E
TSCA:	Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inscription.

SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION: 16 mai 2019

AVIS: Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.